Nations Unies S/2017/445



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 mai 2017
Français
Original : anglais

Application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est le trente-neuvième présenté en application du paragraphe 17 de la résolution 2139 (2014), du paragraphe 10 de la résolution 2165 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2191 (2014), du paragraphe 5 de la résolution 2258 (2015) et du paragraphe 5 de la résolution 2332 (2016) du Conseil de sécurité, dans lesquels le Conseil m'a prié de lui rendre compte, tous les 30 jours, de l'application des résolutions par toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

2. Les informations qui y figurent reposent sur les données dont disposent les organismes des Nations Unies présents sur le terrain ainsi que sur les renseignements obtenus auprès du Gouvernement syrien, d'autres sources syriennes ou des sources publiques. Les informations communiquées par les organismes des Nations Unies sur l'acheminement de l'aide humanitaire portent sur la période allant du 1er au 30 avril 2017.

Encadré 1
Points essentiels – avril 2017

1) En dépit du cessez-le-feu en vigueur depuis le 30 décembre 2016, des combats dans plusieurs zones ont encore fait des morts et des blessés parmi les civils et entraîné la destruction d'infrastructures civiles.

2) Selon les estimations de l'ONU, fin avril, quelque 624 500 personnes vivaient en état de siège en République arabe syrienne, l'immense majorité des sièges étant imposés par les forces gouvernementales et leurs alliés (82 %), et par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) à Deïr el-Zor (15 %). En outre, l'ONU estime que quelque 3,9 millions de personnes se trouvent dans des zones difficiles d'accès. Ces chiffres pourraient évoluer, étant donné les évacuations en cours dans certaines zones.

17-08300 (F) 260517 260517





3) Le 4 avril, une attaque à l'arme chimique aurait été menée dans la zone de Khan Cheïkhoun, dans le sud de la province d'Edleb, faisant 90 morts et 200 blessés. En réaction, le 7 avril, les États-Unis d'Amérique ont tiré 59 missiles de croisière Tomahawk contre la base aérienne militaire de Chaaeïrat, située en zone rurale dans la province de Homs, affirmant que cette base avait servi au lancement de l'attaque chimique perpétrée à Khan Cheikhoun.

4) Après la conclusion d'un accord local le 27 mars concernant les quatre localités de Madaya et Zabadani, dans la province de Rif-Damas, et de Fouaa et Kafraya, dans la province d'Edleb, les évacuations ont commencé simultanément le 15 avril. Alors que plusieurs heures durant, les bus transportant les personnes évacuées étaient à l'arrêt de chaque côté du poste de contrôle de Rachidin, attendant que les parties règlent leurs désaccords concernant ces évacuations croisées, un attentat à la voiture piégée a frappé le convoi en provenance de Fouaa et Kefraya, tuant au moins 125 personnes et en blessant 413. Aucun parti ou groupe n'a revendiqué l'attentat. Rapidement, des organisations non gouvernementales (ONG) syriennes et turques, ainsi que le Croissant-Rouge arabe syrien, ont apporté des soins médicaux d'urgence.

5) La Conférence de Bruxelles sur la Syrie et la région s'est achevée le 5 avril, la communauté internationale s'engageant fermement à continuer de prendre des mesures face au conflit syrien.

6) À partir du 19 avril, les déplacements de personnes dans la province de Raqqa auraient considérablement augmenté, parallèlement à la progression de groupes armés non étatiques, parvenus à moins de 20 kilomètres de la ville de Raqqa, contrôlée par l'EIIL. Au total, 66 275 déplacés ont été dénombrés en avril, dont environ 39 000 personnes transférées vers la région de Joub el-Chaer le 24 avril.

7) Selon des informations dignes de foi communiquées à l'ONU et à ses partenaires du domaine de la santé, 30 attaques auraient visé des installations médicales et du personnel médical au cours du mois d'avril. L'Organisation a reçu des informations fiables faisant état de deux attaques contre des établissements d'enseignement et leur personnel protégé.

II. Principaux faits nouveaux

3. Pendant tout le mois d'avril, l'intensification de l'activité militaire s'est poursuivie, des combats entre forces progouvernementales et groupes d'opposition armés non étatiques, y compris des frappes aériennes et des bombardements d'artillerie, étant signalés dans les provinces de Damas, de Rif-Damas, de Hama, de Deraa, de Qouneïtra, d'Alep, d'Edleb, de Homs et de Lattaquié. Les forces progouvernementales, les Forces démocratiques syriennes dirigées par les Unités de protection populaire, et la coalition internationale menée par les États-Unis d'Amérique pour lutter contre l'EIIL ont toutes continué leurs offensives contre des cibles de l'EIIL dans les provinces de Raqqa et de Deïr el-Zor.

4. Le 4 avril, des armes chimiques auraient été utilisées lors d'une attaque aérienne visant la zone de Khan Cheïkhoun, dans le sud de la province d'Edleb, faisant 90 morts et 200 blessés. En réaction, le 7 avril, les États-Unis ont tiré 59 missiles de croisière Tomahawk contre la base aérienne militaire de Chaaeïrat, située en zone

rurale dans la province de Homs, affirmant que cette base avait servi au lancement de l'attaque chimique perpétrée à Khan Cheikhoun. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a établi à partir d'échantillons biomédicaux que les victimes de l'attaque ont été exposées à du sarin ou à une substance analogue. La Mission d'établissement des faits de l'OIAC, qui enquête actuellement à ce sujet, est disposée à dépêcher du personnel à Khan Cheikhoun à condition que le Gouvernement syrien facilite la visite et que la situation de sécurité le permette.

5. Après la conclusion d'un accord local le 27 mars concernant les quatre localités de Madaya et Zabadani, dans la province de Rif-Damas, et de Fouaa et Kafraya, dans la province d'Edleb, les évacuations ont commencé simultanément le 15 avril. Alors que plusieurs heures durant, les bus transportant les personnes évacuées étaient à l'arrêt de chaque côté du poste de contrôle de Rachidin, dans la province d'Alep, attendant que les parties règlent leurs désaccords concernant ces évacuations croisées, un attentat à la voiture piégée a frappé le convoi en provenance de Fouaa et Kefraya, tuant au moins 125 personnes et en blessant 413. Aucun parti ou groupe n'a revendiqué l'attentat. Les premiers intervenants, dont le Croissant-Rouge arabe syrien, une quinzaine d'organisations non gouvernementales syriennes et les autorités sanitaires locales, ont pris en charge 275 blessés et les ont transférés vers des hôpitaux de la province d'Edleb. Environ 30 d'entre eux ont été envoyés en Turquie pour traitement, tandis que 138 autres ont été redirigés vers Alep pour y recevoir des soins.

6. En dépit de l'attentat, l'évacuation du 15 avril s'est poursuivie : environ 5 000 personnes ont été évacuées de Fouaa et Kefraya et transportées vers un point de transit dans le camp Mahalej, à Jibrin (province d'Alep), et 2 350 personnes ont quitté Madaya et Zabadani pour la province d'Edleb. Le 19 avril, 3 000 personnes supplémentaires ont été évacuées de Fouaa et de Kefraya en contrepartie de l'évacuation de plus de 550 combattants, accompagnés de membres de leur famille, des villes de Zabadani, Madaya, Ouadi Barada et Sirghaya et de leurs environs. L'Organisation n'a pas participé aux négociations, accords ou évacuations, mais elle a en revanche fourni une aide humanitaire, notamment des vivres et des articles non alimentaires tels que des matelas, par l'intermédiaire du Croissant-Rouge arabe syrien, à ceux qui ont quitté Fouaa et Kefraya pour le point de transit dans le camp Majalej, et pour leurs destinations finales dans les provinces de Rif-Damas, Homs, Tartous et Lattaquié. Quant aux personnes évacuées de Madaya et Zabadani, des partenaires humanitaires ont installé des centres d'accueil dans les villes d'Edleb et de Maarret Tamsrin.

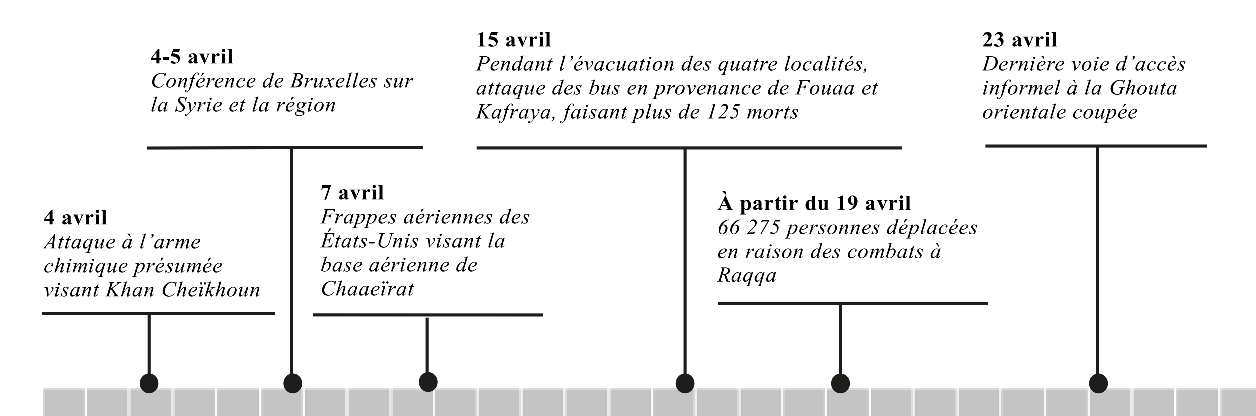
7. Les évacuations du quartier de Waar, dans la ville de Homs, à la suite de l'accord local conclu le 13 mars entre le Gouvernement et les groupes d'opposition armés non étatiques, ont continué pendant tout le mois d'avril : en effet, cinq évacuations ont eu lieu les 1er, 8, 18, 24 et 30 avril. Si l'on prend en compte les deux premières séries d'évacuations des 13 et 27 mars, à la fin du mois d'avril, 10 254 personnes au total ont été évacuées dans le cadre de l'accord. Toutes les évacuations devraient être achevées au plus tard à la mi-mai. Toutes les personnes évacuées ont été transportées vers le district de Jarablos (province d'Alep), à l'exception de deux convois, qui avaient pour destination la province d'Edleb. L'accès des partenaires humanitaires à la zone de Jarablos reste limité. Des préoccupations ont été exprimées quant aux conditions des déplacés dans le camp de Zaghra, où la plupart des personnes évacuées sont installées, et l'accès au camp reste soumis à des restrictions.

8. Le 25 avril, des informations ont fait état de frappes aériennes au sud de la ville de Malikiyé, dans la province de Hassaké, où de nombreuses ONG et un grand nombre de travailleurs humanitaires sont présents. Du fait des frappes, certaines

ONG opérant dans la zone ont suspendu leurs activités. Il y aurait également eu des bombardements à la frontière avec la Turquie entre l'armée turque et des groupes d'opposition armés non étatiques, à Afrin (province d'Alep), les 26 et 27 avril, et à Ras el-Aïn (province de Hassaké) le 27 avril. Un silo à céréales et une station d'eau au sud de la ville de Ras el-Aïn auraient été touchés. Bien qu'aucune victime civile n'ait été déplorée, des centaines de personnes auraient été déplacées.

9. À partir du 19 avril, une recrudescence de déplacements a été signalée dans la province de Raqqa, les Forces démocratiques syriennes dirigées par les Unités de protection populaire s'étant rapprochées à moins de 20 kilomètres de la ville de Raqqa, contrôlée par l'EIIL. Le nombre total de personnes déplacées de la zone en avril s'élève à 66 275, dont environ 39 000 personnes transférées vers la région de Joub el-Chaer le 24 avril. Ainsi, le total de personnes déplacées depuis le début de l'opération Colère de l'Euphrate, lancée par les Forces démocratiques syriennes, dépasse 120 000. S'agissant des déplacements en cours dans la province de Raqqa, la liberté de circulation des personnes déplacées reste un sujet de préoccupation, puisque les Forces démocratiques syriennes dirigées par les Unités de protection populaire procèdent à des contrôles de sécurité et exigent que les déplacés justifient du soutien d'un garant pour être autorisés à rester dans la zone. Les problèmes de santé sont également une source de grave inquiétude dans les sites accueillant des déplacés, huit décès de nourrissons ayant été signalés dans le site de Karamé, à 20 kilomètres à l'est de la ville de Raqqa, où quelque 80 000 personnes déplacées vivent actuellement. L'ONU a également reçu des informations indiquant que deux enfants étaient décédés faute de soins médicaux dans le secteur de Joub el-Chaer. Le manque d'abris serait également un problème sérieux dans les sites, puisque la majorité des 35 000 personnes présentes dans des camps au sud-est d'Aïn Issa seraient installées en plein air.

Figure I
Dates clefs en avril 2017



Encadré 2
Conférence de Bruxelles

1) La Conférence de Bruxelles sur la Syrie et la région s'est achevée le 5 avril, la communauté internationale s'engageant fermement à continuer de prendre des mesures face au conflit syrien. Dans l'ensemble, la Conférence a réaffirmé avec force la nécessité d'un appui inconditionnel aux activités humanitaires et aux activités de renforcement de la résilience.

2) À cet égard, les participants à la Conférence ont souligné qu'en complément de l'attention accordée aux priorités humanitaires, il fallait que l'ONU mette l'accent sur le renforcement de la résilience, pour que la réponse internationale au conflit soit plus efficace à long terme. Les Premiers Ministres de la Jordanie et du Liban ont insisté sur le fait que l'aide internationale devait désormais privilégier le développement à long terme, la croissance et l'emploi pour que les répercussions du conflit syrien dans les pays voisins puissent être gérées efficacement. Les coprésidents de la Conférence sont également convenus de la nécessité d'un suivi constant des progrès réalisés au regard de l'objectif, fixé à Londres, de créer 1,1 million d'emplois pour la région. En outre, les participants sont convenus de continuer d'œuvrer pour dire « Non à une génération perdue » d'enfants en Syrie et dans la région et de redoubler d'efforts pour s'assurer que tous les enfants réfugiés et les enfants vulnérables dans les communautés d'accueil bénéficient d'une éducation de qualité, les garçons et les filles jouissant d'un accès égal.

3) Plus de 40 pays donateurs ont annoncé des contributions totales de 6 milliards de dollars en faveur de l'aide humanitaire et de l'appui au renforcement de la résilience pour 2017, aussi bien en Syrie que dans la région, et un montant supplémentaire de 3,7 milliards de dollars pour 2018. Pour la seule année 2017, 8 milliards de dollars sont nécessaires pour financer l'ensemble des plans d'intervention coordonnés par les Nations Unies pour la Syrie et la région.

10. Selon certaines informations, la dernière voie d'accès informel reliant la Ghouta orientale au quartier de Qaboun, à Damas, a été fermée, ce qui a immédiatement entraîné une flambée des prix des produits de base tels que le sucre, le riz et le lait maternisé. Les 28 et 29 avril, dans la Ghouta orientale, notamment aux alentours d'Irbin, de Kafr Batna et de Hazza, des combats entre groupes d'opposition armés non étatiques et l'Organisation de libération du Levant, une alliance qui comprend Jabhat Fatah el-Cham (anciennement connue sous le nom de Front el-Nosra), auraient tué plus de 120 personnes.

11. Le 27 avril, lors de frappes aériennes, Israël aurait ciblé un entrepôt d'armes qui serait utilisé par le Hezbollah à proximité de l'aéroport international de Damas.

12. Les membres du Groupe International de soutien pour la Syrie (GISS) ont poursuivi leurs efforts pour renforcer la mise en œuvre du cessez-le-feu dans l'ensemble du territoire syrien. Dans le cadre des pourparlers d'Astana, la République islamique d'Iran a convoqué une réunion d'experts des trois États garants, à savoir la Fédération de Russie, la République islamique d'Iran et la Turquie, qui s'est tenue à Téhéran les 18 et 19 avril. Les discussions techniques entre les trois États garants, auxquelles des experts de l'ONU ont participé en qualité d'observateurs, ont porté sur le régime de cessez-le-feu et sur sa mise en œuvre, ainsi que sur les mesures de confiance, y compris la libération de détenus ou de personnes enlevées et l'identification des personnes disparues. Une réunion de haut niveau a été convoquée, qui devrait se tenir à Astana les 3 et 4 mai.

Protection

13. Les frappes aériennes et terrestres ont continué de faire de nombreux morts et blessés dans la population civile. Comme par le passé, le nombre élevé de victimes civiles a suscité des interrogations quant au respect du principe de discrimination, de l'interdiction de diriger les attaques contre des civils, de l'interdiction de lancer des attaques indiscriminées, ainsi que du principe de proportionnalité dans l'attaque

et du principe des précautions dans l'attaque et contre les effets des attaques. Les attaques continues qui font un grand nombre de victimes civiles – comme lorsque des substances toxiques ou des explosifs sont utilisés au milieu de rassemblements – font non seulement courir de graves dangers aux civils, mais attisent aussi les violences et détournent les parties au conflit et les États qui les soutiennent de la recherche d'un règlement pacifique. Les enfants ont été particulièrement touchés par les combats, représentant même dans certains cas la majorité des victimes.

14. Les combats ont continué de toucher les infrastructures civiles, y compris les installations médicales et leur personnel, ainsi que les écoles, les marchés et les lieux de culte. Selon des informations reçues par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), des violations du droit international humanitaire auraient fait des victimes civiles dans plusieurs provinces (voir annexe). Le Haut-Commissariat a recensé les attaques qui auraient été perpétrées par beaucoup des parties au conflit, y compris les forces gouvernementales et leurs alliés, les groupes d'opposition armés non étatiques et les groupes désignés par le Conseil de sécurité comme terroristes.

15. Le Département de la défense des États-Unis a confirmé publiquement que la coalition dirigée par les États-Unis avait procédé en avril à 549 frappes contre des cibles de l'EIIL dans les provinces de Hassaké, Deïr el-Zor, Homs et Raqqa. Les deux tiers environ de ces frappes auraient visé la province de Raqqa, et près du tiers celle de Deïr el-Zor.

16. La Fédération de Russie a continué de fournir un appui aérien aux forces gouvernementales et à leurs alliés, comme l'a confirmé le Ministère de la défense dans une séance d'information le 11 avril, lors de laquelle il a déclaré que les forces aérospatiales russes continuaient d'appuyer l'armée syrienne et ses éléments détachés auprès des milices dans leur lutte contre l'EIIL et l'Organisation de libération du Levant.

17. Même si l'opération Bouclier de l'Euphrate a été déclarée officiellement achevée à la fin mars 2017, les forces terrestres et aériennes turques ont continué de soutenir les groupes d'opposition armés non étatiques réunis au sein de l'Armée syrienne libre dans leurs opérations contre l'EIIL, dans le but déclaré de renforcer la sécurité et d'éliminer les menaces le long de la frontière entre la Turquie et la République arabe syrienne.

18. Selon des informations dignes de foi communiquées à l'ONU et à ses partenaires du domaine de la santé, 30 attaques auraient visé des installations médicales et du personnel médical au cours du mois d'avril. À ce jour, 21 d'entre elles ont été corroborées. Parmi les attaques confirmées, 13 concernaient des hôpitaux, 3 visaient des centres de soins de santé primaires, 3 étaient dirigées contre des travailleurs sanitaires et 2 contre des postes de secours. Toutes les installations ont été mises hors d'usage de manière permanente ou temporaire. Par exemple, le 22 avril, des frappes aériennes ont touché un hôpital de campagne souterrain dans la zone d'Abdin (province d'Edleb) et auraient tué quatre civils. Le 25 avril, l'hôpital Shahid Wasim Husseini de la ville de Kafr Takharim (province d'Edleb) a été touché par des frappes aériennes qui l'ont mis hors service. Le 27 avril, un hôpital spécialisé dans la chirurgie à Deïr Charqi (province d'Edleb) a fait l'objet de quatre frappes aériennes, qui ont tué trois patients et blessé trois membres du personnel médical. L'hôpital a été gravement endommagé et mis hors d'usage du fait de l'attaque. Le lendemain, une maternité de Kafr Takharim (province d'Edleb) a été endommagée par deux frappes aériennes. Les patients et le personnel ont été évacués au sous-sol, et aucune victime n'a été signalée. Des infirmiers ont indiqué que les fenêtres avaient été soufflées et qu'un laboratoire de l'hôpital avait subi des dégâts importants. L'hôpital répond aux besoins de 2 100 femmes et enfants et assure environ 550 accouchements chaque mois. En outre, il dispose de couveuses

pour les prématurés. L'hôpital le plus proche fournissant des services similaires se trouve à près de 70 kilomètres.

19. Des établissements scolaires ont eux aussi continué d'être touchés. D'après des renseignements dignes de foi reçus par l'ONU, des établissements d'enseignement et leur personnel protégé ont été la cible des attaques suivantes : le 1er avril, l'école du village de Qouneïtrat (province d'Alep), a été touchée par des bombardements d'artillerie. Le 22 avril, l'école d'Hanbouchiyé (province d'Edleb), a connu le même sort. Aucune victime n'a été signalée, mais l'école a dû être fermée.

Accès humanitaire

Encadré 3
Points essentiels

1) Selon les estimations de l'ONU, 624 500 personnes vivaient en état de siège en République arabe syrienne à la fin du mois d'avril. Les quartiers de Barzé et de Qaboun, à Damas, ont été ajoutés à la liste des zones assiégées, et les localités de Khan el-Chih et de Zabadani en ont été retirées. Les estimations ont été ajustées compte tenu des évacuations menées. En outre, l'ONU estime que quelque 3,9 millions de personnes se trouvent dans des zones difficiles d'accès.

2) Les opérations menées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies dans les zones situées au-delà des lignes de front n'ont accédé à aucune zone assiégée en avril, à l'exception de Deïr el-Zor (par aérolargage). Trois convois interinstitutions ont été déployés dans des zones difficiles d'accès en avril, dont deux dans une région rurale du nord de la province de Homs et un à Yalda, Babila et Beït Saham, dans la province de Damas. Le retrait des fournitures médicales des convois reste un problème de taille, des fournitures qui auraient permis de subvenir aux besoins de 37 000 personnes ayant été confisquées en avril.

3) À la fin du mois d'avril, les Nations Unies avaient fourni une assistance à quelque 192 000 personnes dans le cadre du plan de convois pour avril et mai. D'autres convois interinstitutions n'ont pas pu partir ou arriver à bon port soit parce qu'ils n'avaient pas obtenu d'autorisation ou de lettre de facilitation de la part des autorités syriennes, soit à cause des combats ou de l'insécurité, soit parce qu'ils se sont heurtés à d'autres obstacles alors qu'ils avaient obtenu une autorisation initiale.

4) Durant la période considérée, quelque 1 871 000 bénéficiaires ont reçu une aide de l'ONU et de ses partenaires dans le cadre d'opérations transfrontières organisées à partir de la Turquie et de la Jordanie.

5) L'ONU et ses partenaires continuent de faire face aux conséquences humanitaires des combats et de l'insécurité qui touchent Raqqa et le nord-est de la Syrie. Malgré l'aide apportée à des centaines de milliers d'habitants de ces provinces, les restrictions imposées par les autorités locales sur le terrain entravent les actions humanitaires, tout comme les difficultés rencontrées pour acheminer des fournitures dans cette zone.

20. Il est toujours extrêmement difficile d'acheminer une aide humanitaire dans de nombreuses régions du pays en raison de la poursuite des combats, du déplacement des lignes de front, des obstacles administratifs et des restrictions délibérément imposées par les parties à la circulation des personnes et des biens.

21. Il ressort d'un examen global mené par l'ONU qu'à la fin du mois d'avril 2017 quelque 642 500 personnes vivaient dans 13 zones assiégées. Deux quartiers de Damas, Barzé et Qaboun, ont été ajoutés à la liste des zones assiégées, après avoir été encerclés par les forces gouvernementales et fait l'objet d'un renforcement considérable des restrictions pendant une période prolongée. Deux localités ont été retirées de la liste: Khan el-Chih (Rif-Damas), à la suite de l'entrée en vigueur d'un accord local qui a amélioré l'accès à l'entrée et la sortie de la zone, et Zabadani (Rif-Damas), qui a été totalement évacuée à la suite d'un accord. Le nombre d'habitants dans certaines autres zones a également été révisé d'après les informations les plus récentes et les plus précises reçues du terrain. La population a notamment diminué à Waar, Madaya, Fouaa et Kafraya après les évacuations qui ont été menées au cours des semaines qui ont précédé la publication du présent rapport. Outre les habitants des localités assiégées, quelque 3,9 millions de personnes se trouvent dans des zones difficiles d'accès.

Liste des zones assiégées : avril 2017

Province	*Lieu*	*Nombre estimé d'habitants (à la fin d'avril 2017)*	*Assiégeant*
Deïr el-Zor	Deïr el-Zor	93 500	EIIL
Damas	Yarmouk	9 800	Forces gouvernementales et groupes d'opposition armés non étatiques
Edleb	Fouaa	12 100	Groupes armés d'opposition non étatiques
	Kafraya		Groupes armés d'opposition non étatiques
Rif-Damas	Qaboun et Barzé el-Balad	30 000	Forces gouvernementales
	Madaya/Bqin	43 300	Forces gouvernementales
	Région de Douma (Douma, Chafouniyé et Haouch el-Daouahira)	150 100	Forces gouvernementales
	Région de Harasta (Harasta, Mdeïra et Misraba)	46 300	Forces gouvernementales
	Irbin et environs (Irbin, Zamalka et Jobar)	49 300	Forces gouvernementales
	Région de Kafr Batna (Kafr Batna, Aïn Terma, Hammoura, Jisreïn, Saqba, Aftris, Hazzé, Haouch el-Achari, Beït Sioua et Mohammadiyé)	132 400	Forces gouvernementales
	Région de Nachabiyé (Nachabiyé, Beït Nayem, Salhiyé, Outaya, Hazrama)	16 500	Forces gouvernementales
Homs	Waar	41 200	Forces gouvernementales
Total		**624 500**	

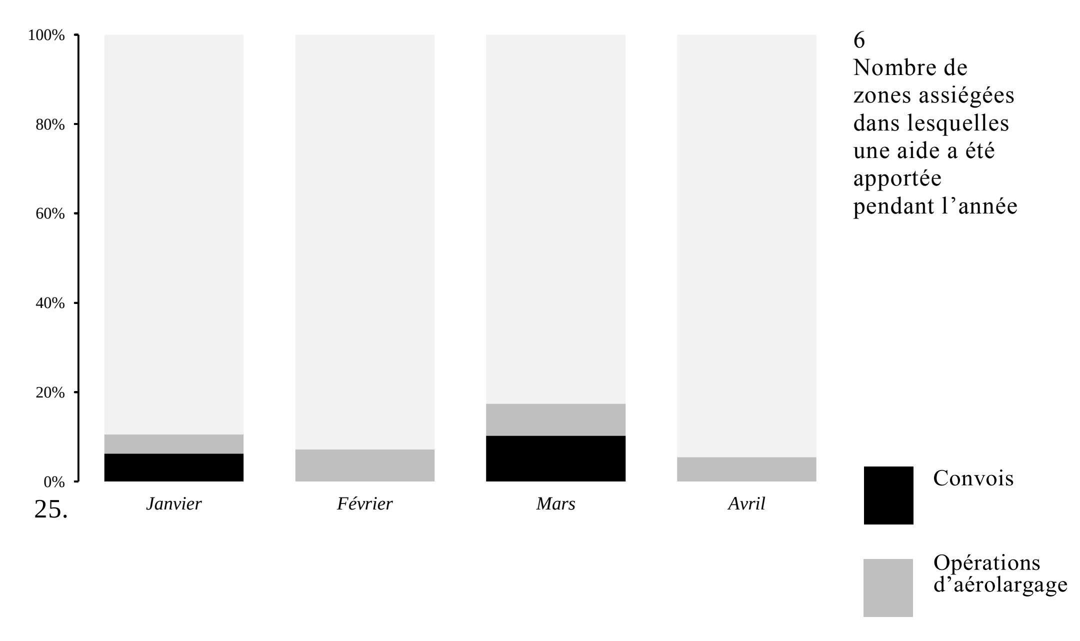
22. L'accès aux personnes qui vivent dans des zones assiégées ou difficiles d'accès est demeuré une préoccupation majeure pour les organismes des Nations Unies. Trois convois interinstitutions ont été envoyés dans ce type de zones en avril, notamment dans les zones reculées de Yalda, Babila et Beït Saham, Houlé et Harbnafsé, ainsi que de Dar el-Kabiré, Ghanto et Tarmala. Les convois à destination d'autres zones assiégées ou difficiles d'accès, y compris certaines qui étaient couvertes par le plan de convois interinstitutions arrêté pour le mois d'avril, n'ont pas pu atteindre leurs destinations respectives à cause des combats et de l'insécurité ou en raison de retards administratifs imputables aux autorités syriennes et de restrictions imposées par les groupes d'opposition armés non étatiques.

23. Au cours de la période considérée, des organismes des Nations Unies ont également effectué, à titre individuel, des livraisons dans des zones situées au-delà des lignes de front et dans des zones d'accès difficile ou y ont apporté une aide dans le cadre de leurs programmes ordinaires. Il leur a toutefois été difficile d'accéder à certaines zones. Par exemple, bien qu'il ait obtenu les autorisations nécessaires des services gouvernementaux compétents, un convoi humanitaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) n'a pas été autorisé à entrer dans la ville de Yalda comme cela était prévu pour avril, mais un convoi interinstitutions a pu atteindre la zone. L'UNRWA n'a pu se rendre à Yarmouk depuis mai 2016. De leur côté, des organisations non gouvernementales tant internationales que syriennes œuvrant dans des localités difficiles d'accès et dans des conditions extrêmement pénibles ont continué à dispenser des services médicaux, éducatifs, psychologiques et sociaux et des services de protection, ainsi qu'à fournir un appui dans des domaines connexes.

24. Au long de la période, d'autres acteurs humanitaires, notamment le Comité international de la Croix-Rouge, ont apporté une aide dans des zones assiégées ou difficiles d'accès dans le respect des principes humanitaires.

Figure II

Opérations humanitaires menées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies dans des zones situées au-delà des lignes de front : nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide dans des zones assiégées, y compris au moyen d'aérolargages sur la ville de Deïr el-Zor (par mois)



25. Insécurité, ingérence délibérée des parties au conflit et restrictions de la liberté de circulation ont continué de conjuguer leurs effets pour empêcher l'acheminement de l'aide. Ainsi, par exemple, la majorité des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires continuent de ne pas pouvoir fournir une assistance aux populations qui en ont besoin dans les zones tenues par l'EIIL, toutes les opérations d'assistance destinées à ces zones ayant dû être suspendues en raison de l'impossibilité pour le personnel de ces organisations d'y travailler de manière indépendante et de surveiller les activités qui y sont menées. L'ONU et ses partenaires humanitaires ne peuvent par conséquent pas se rendre dans la ville de

Raqqa et la plus grande partie de la province de Deïr el-Zor, ainsi que dans certaines zones rurales du nord de la province d'Alep, du sud de la province de Hassaké et du nord-ouest de la province de Hama.

26. Dans le même temps, les groupes d'opposition armés non étatiques et d'autres acteurs locaux continuent d'imposer des restrictions. À titre d'exemple, les organisations humanitaires ont signalé qu'il leur était difficile d'obtenir les autorisations voulues des autorités locales de certaines zones du nord-est de la République arabe syrienne sous contrôle kurde, ce qui a entraîné des retards dans la programmation de leurs activités. Depuis le 5 avril, l'Administration autonome kurde a d'ailleurs suspendu toutes les activités de programme que l'ONU et les organisations non gouvernementales internationales menaient habituellement dans la province de Hassaké. Elle avait auparavant demandé que toutes les fournitures prévues dans le cadre du programme ordinaire soient réaffectées pour appuyer les activités menées dans la province de Raqqa.

27. Parallèlement, les partenaires humanitaires basés en Turquie ont éprouvé des difficultés croissantes à acheminer à travers la frontière leur aide à destination de la province d'Edleb, parce que des groupes d'opposition armés non étatiques et des groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité ont imposé de nouvelles restrictions aux activités des organisations non gouvernementales dans cette province. Les organisations non gouvernementales ont été informées de nouvelles conditions d'enregistrement ou ont été priées de fournir des informations sur leurs effectifs, leurs moyens logistiques et leurs finances. Ces exigences n'étant pas appliquées de manière systématique, certaines ONG ont revu à la baisse ou même suspendu provisoirement leurs activités en attendant que ces questions soient réglées.

28. En avril, après quatre ans de fermeture, la route reliant Alep à Qamichli a été rouverte au trafic commercial après qu'un accord a été conclu entre le Gouvernement syrien et les parties sur le terrain. Les agents humanitaires attendent toutefois toujours l'autorisation officielle des autorités syriennes pour emprunter cette route, ce qui améliorerait considérablement l'acheminement d'article vitaux.

Tableau 1
Opérations humanitaires menées conjointement par plusieurs organismes des Nations Unies dans les zones situées au-delà des lignes de front (avril 2017)

192 100 personnes ont bénéficié d'une aide humanitaire

Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones difficiles d'accès : 157 500	Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones assiégées : 34 600	Nombre de personnes ayant reçu une aide dans les zones prioritaires situées au-delà des lignes de front : 0
Part de la population des zones difficiles d'accès ayant bénéficié d'une aide : 4 %	Part de la population des zones assiégées ayant bénéficié d'une aide : 5,4 %	Nombre de zones assiégées dans lesquelles une aide a été apportée : 1 sur 13
Nombre de convois ayant traversé des lignes de front : 3	Nombre d'opérations d'aéroportage organisées : 41	Nombre d'aérolargages : 16

29. Les fournitures médicales d'importance vitale qui ont été prises à des convois humanitaires en avril étaient suffisantes pour administrer plus de 37 000 traitements. On trouvera au tableau 2 un récapitulatif des médicaments et fournitures confisqués. Les services de sécurité gouvernementaux saisissent souvent des sérums, des articles consomptibles (rasoirs, lames de scalpel et pansements) et des articles considérés comme du matériel chirurgical (forceps, ciseaux, aiguilles) se trouvant dans les trousses de soins obstétriques, les trousses sanitaires d'urgence interinstitutions, les trousses de soins pédiatriques et les trousses antidiarrhéiques transportées par des convois interorganisations ou individuels, ce qui réduit considérablement l'utilité de ces trousses et cause un grave préjudice aux personnes à qui elles sont destinées. Il était prévu d'acheminer des fournitures médicales dans le cadre du plan de convois interinstitutions pour le mois d'avril, mais tous les convois, sauf trois, n'ont pas pu parvenir à leur destination. De plus, depuis le début de 2017, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a soumis à titre individuel au Gouvernement sept demandes d'autorisation d'accès à 14 localités dans cinq provinces. Le Gouvernement a approuvé deux de ces demandes et laissé les cinq autres sans réponse.

Tableau 2
Fournitures médicales retirées des convois humanitaires en avril 2017

Lieu	*Nombre de traitements*	*Type de fournitures*
Yalda, Babila, Beït Saham	5 800	Trousses sanitaires d'urgence interinstitutions, trousses de traitement des pneumonies de types A et B
Houlé et Harbnafsé	27 111	Antibiotiques, médicaments contre les maladies vasculaires et contre les affections digestives, trousses antipneumoniques (types A et B) et médicaments antiasthmatiques et antispasmodiques.
Dar el-Kabiré, Ghanto et Tarmala	4 795	L'atropine, les analgésiques, les traitements contre les affections cardiaques, les médicaments psychoactifs, les seringues, les aiguilles, la polyvidone et les trousses de traitement de la pneumonie de type B, dont les quantités avaient été approuvées, ont été confisqués.

30. Dans le cadre du plan de convois interinstitutions des Nations Unies pour avril et mai, l'accès à 28 sites, dont des zones assiégées, a été demandé dans le but d'apporter une aide à 1 066 650 personnes. L'aide a été approuvée pour 764 950 bénéficiaires sur les 1 066 650 visés dans la demande, soit une proportion de 71,7 %; l'accès à neuf localités a été accordé sans conditions, et l'accès à 13 localités a été accordé à des conditions portant sur le nombre des bénéficiaires. L'accès à six localités regroupant plus de 132 000 personnes a été refusé. À la fin du mois d'avril, l'équipe avait apporté une aide à quelque 157 500 personnes en acheminant trois convois. Les convois qui devaient être acheminés en avril dans d'autres localités approuvées n'ont pas pu l'être soit parce que les autorités syriennes avaient refusé dès le début de délivrer les autorisations nécessaires; soit à cause de l'insécurité et des combats; soit encore, dans certains cas, à cause de retards dans la délivrance de lettres de facilitation.

31. Pendant la période à l'examen, certains organismes ont continué de soumettre des demandes individuelles d'autorisation de convoi. Pendant le mois d'avril, le Programme alimentaire mondial (PAM), par exemple, a soumis 1 698 demandes officielles tendant à obtenir des lettres de facilitation lui permettant d'acheminer de l'aide alimentaire jusqu'à des localités déterminées dont la très grande majorité se trouvaient dans des zones normalement accessibles. Sur ce total, huit demandes n'ont pas été approuvées par les autorités compétentes ou sont restées sans réponse, ce qui a empêché 30 000 habitants des provinces de Homs, Deraa et Rif-Damas de recevoir une aide alimentaire. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a demandé 45 lettres de facilitation pour l'acheminement d'articles non alimentaires et de trousses de subsistance en République arabe syrienne, pour la plupart dans des zones accessibles dans le cadre des programmes ordinaires. Ces demandes ont toutes été approuvées.

32. Depuis le 27 décembre 2015, le point de passage entre Nousseïbin et Qamichli, dans la province de Hassaké, est temporairement fermé par les autorités turques pour des raisons de sécurité. De ce fait, les Nations Unies ont interrompu l'acheminement par voies terrestres de l'aide humanitaire dans la province de Hassaké depuis les frontières qui l'entourent. L'accès par la route à cette province depuis le reste du territoire syrien reste largement impossible pour les organismes

des Nations Unies à cause de l'insécurité et de la présence de l'EIIL sur les itinéraires empruntés. La route reliant Alep à Hassaké et passant par Manbej a toutefois été rouverte au trafic commercial. Alors que les discussions se poursuivent en vue de trouver un itinéraire pour le transport par voie terrestre de l'aide vitale des organismes des Nations Unies, ceux-ci continuent d'acheminer une aide multisectorielle par avion depuis les aéroports de Damas et de Qamichli.

Action humanitaire

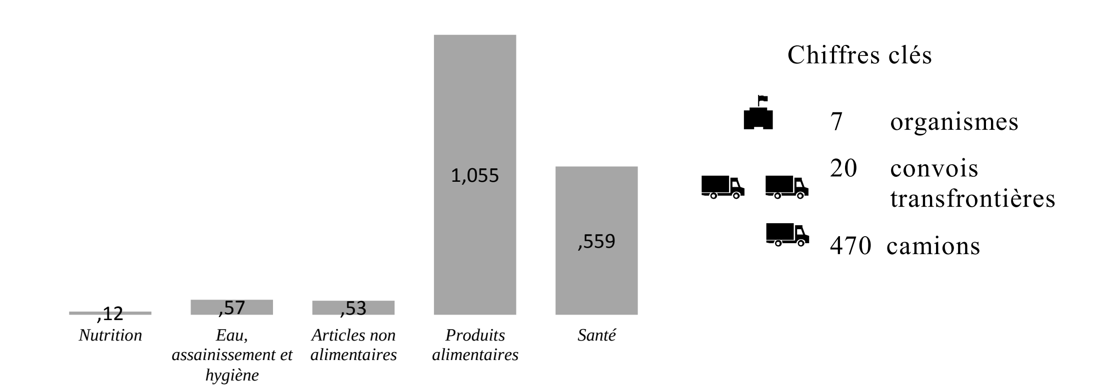
33. En avril, les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires ont continué d'apporter une assistance à des millions de personnes en exploitant tous les moyens possibles d'y parvenir, depuis l'intérieur de la République arabe syrienne et au moyen d'opérations transfrontières (voir tableau 3). En plus de l'ONU et de ses partenaires, les organisations non gouvernementales ont elles aussi continué de fournir une aide précieuse aux populations dans le besoin, comme elles l'avaient fait les mois précédents. Le Gouvernement a continué d'assurer des services de base dans les zones qu'il contrôlait, ainsi que dans de nombreux secteurs échappant à son contrôle. Les autorités locales de nombreuses zones contrôlées par des groupes d'opposition armés non étatiques ont également continué de fournir des services lorsque cela était possible.

Tableau 3
Nombre de personnes ayant reçu une aide des organismes des Nations Unies ou d'autres organisations en avril 2017

Organisation	*Nombre de personnes ayant reçu une aide*
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	243 198
Organisation internationale pour les migrations	
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	297 046
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	>1 500 000
Programme des Nations Unies pour le développement	1 811 402
Fonds des Nations Unies pour la population	190 807
Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	418 000
Programme alimentaire mondial	3 760 000
Organisation mondiale de la Santé	1 561 851

34. Au cours de la période considérée, les livraisons transfrontières à partir de la Turquie et de la Jordanie vers la République arabe syrienne se sont poursuivies en application des résolutions 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (pour plus de détails, voir la figure III). Conformément à ces résolutions, l'ONU a notifié à l'avance chaque livraison aux autorités syriennes, en précisant quels en étaient le contenu et la destination ainsi que le nombre de bénéficiaires prévus. Le Mécanisme de surveillance de l'aide humanitaire en République arabe syrienne a poursuivi ses opérations et contrôlé 470 camions utilisés dans les 20 convois acheminés par 7 organismes des Nations Unies en avril, confirmé la nature humanitaire de chacun et informé les autorités syriennes de chaque expédition. Il a continué de bénéficier de la coopération active des Gouvernements jordanien et turc.

Figure III
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide de l'ONU ou de ses partenaires grâce à des livraisons transfrontières, par type d'aide, en avril 2017
(En milliers)



35. Le tableau 4 donne la liste des convois interinstitutions arrivés à destination en avril. Au total, pendant le mois considéré, l'ONU a déployé trois convois interinstitutions, qui étaient tous prévus dans le plan de convois pour avril et mai. En avril, la cellule d'appui au Module mondial de la logistique a effectué pour le compte des organismes des Nations Unies 16 rotations aériennes au-dessus de la ville assiégée de Deïr el-Zor pour y larguer des rations alimentaires pour environ 34 600 personnes. Le même mois, le PAM a effectué 41 rotations aériennes à Qamichli, où il a acheminé un volume total de 1 516 tonnes de vivres et autres fournitures pour le compte d'autres acteurs humanitaires. Il a ainsi pu fournir une aide alimentaire à 207 000 personnes dans certaines zones des provinces de Hassaké, Raqqa, Alep et Deïr el-Zor, notamment à près de 130 000 personnes déplacées en raison des combats qui font rage dans la province de Raqqa.

Tableau 4
Convois humanitaires interinstitutions acheminés au-delà de lignes de front : avril 2017

Date	*Lieu*	*Objectif à atteindre (nombre de bénéficiaires)*	*Nombre de personnes ayant effectivement reçu une aide*	*Type d'assistance*
8 avril	Yalda, Babila et Beït Saham	35 000	35 000	Multisectorielle
13 avril	Houlé et Harbnafsé	89 000	89 000	Multisectorielle
20 avril	Dar el-Kabiré, Ghanto et Tarmala	33 500	33 500	Multisectorielle

36. Bien que n'ayant pas participé aux évacuations, l'ONU est ses partenaires ont apporté une assistance aux civils dans le besoin qui ont été évacués des zones assiégées des quatre localités (Fouaa, Kafraya, Madaya et Zabadani) et de Waar. En avril, ils se sont rendus dans des centres d'évacuation situés dans des zones rurales des provinces de Homs, Alep, Tartous et Lattaquié ayant accueilli des habitants de Fouaa et Kafraya qui avaient été évacués, afin de leur fournir une assistance. Parallèlement, des partenaires établis en dehors de la frontière se sont occupés des personnes venant de Madaya, Zabadani et Waar arrivées à Edleb et dans les faubourgs d'Alep.

37. L'ONU et ses partenaires ont continué de faire face aux conséquences humanitaires des combats qui font rage dans la province de Raqqa. Pendant le mois d'avril, des vivres ont été distribués à quelque 221 600 personnes à Raqqa et 1 000 tentes et d'autres types d'hébergements ont été installés dans divers camps de déplacés et lieux de transit. En outre, jusqu'à 1 000 mètres cubes d'eau potable ont été distribués quotidiennement à divers camps de déplacés et lieux de transit et des partenaires établis en République arabe syrienne ou en dehors de la frontière ont fourni des articles de première nécessité, des soins de santé primaires, des vaccins et des services nutritionnels et éducatifs. L'ONU et ses partenaires ont également lancé des services de protection dans les camps et lieux de transit au vu des restrictions à la liberté de circulation des personnes déplacées constatées pendant les contrôles de sécurité (aux postes de contrôle, aux points de rassemblement et dans les lieux de transit).

38. Une campagne nationale de prévention de la poliomyélite a été menée du 18 au 27 avril avec le concours de l'OMS et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). D'après les conclusions préliminaires, plus de 2,4 millions d'enfants de moins de cinq ans ont été vaccinés, contre un objectif de 2,7 millions. La campagne a été menée dans toutes les provinces, à l'exception de certaines zones de Raqqa et d'Edleb. Elle a été suspendue à Tell Abiad en raison d'un désaccord avec les autorités locales. Dans les zones rurales de la province de Deïr el-Zor, les vaccins n'ont été administrés que dans les centres de santé, l'EIIL ayant refusé que des équipes mobiles participent. Dans la Ghouta orientale, les vaccins ont été administrés en coordination avec le Croissant-Rouge arabe syrien.

39. En avril, l'UNICEF a fourni des services nutritionnels à près de 250 000 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes dans le cadre de programmes ordinaires, d'opérations transfrontières et d'opérations interinstitutions menées dans des zones situées au-delà des lignes de front. Ces services comprenaient des services préventifs, thérapeutiques et autres, notamment le dépistage et le traitement des cas de malnutrition aiguë modérée et sévère. Environ 33 500 enfants et mères ont bénéficié d'une aide dans des zones difficiles d'accès.

40. Les 9 et 10 avril, les équipes de l'UNRWA ont mené à bien deux missions à Khan el-Chih, dans le cadre desquelles elles ont procédé à une évaluation multisectorielle des services fournis aux réfugiés de Palestine et des dommages causés aux installations des Nations Unies et déterminé les besoins globaux des réfugiés qui sont restés dans cette région. Elles ont constaté d'importants dégâts sur les installations de l'UNRWA. Deux écoles et une centre communautaire ont été complètement détruits ou endommagés et deux écoles, un centre de santé, un centre d'assainissement et un centre mis en place dans le cadre de l'Initiative de mobilisation des jeunes devaient être remis en état.

41. Le HCR et ses partenaires ont continué de gérer 75 centres communautaires situés dans 11 provinces. Ces centres, conçus comme des guichets uniques, offrent aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil une vaste gamme de services de protection, leur distribuent des moyens de subsistances et leur proposent des activités rémunératrices, des formations professionnelles et des programmes de développement des compétences nécessaires à la vie courante. En avril, quelque 16 000 personnes déplacées ont bénéficié d'une aide grâce à ces centres.

42. En outre, tout au long du mois, la Fédération de Russie a adressé à l'ONU des bulletins établis par le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, qui contenaient des informations sur l'aide humanitaire bilatérale fournie. D'autres États Membres ont également continué à apporter à la République arabe syrienne une aide bilatérale et d'autres types d'assistance humanitaire.

Visas et enregistrement

43. Au total, 57 nouvelles demandes de visa ont été présentées au Gouvernement syrien au cours du mois d'avril. Trente ont été approuvées, deux ont été rejetées et 25 sont en cours d'examen. Parmi les nouvelles demandes présentées au cours des derniers mois, cinq ont été approuvées en avril et trois ont été rejetées. Au total, 49 demandes de renouvellement de visa ont été présentées en avril. Parmi les demandes présentées au cours des derniers mois, 29 ont été approuvées et 2 sont en cours d'examen.

44. Dix-sept organisations non gouvernementales internationales sont enregistrées auprès du Gouvernement de la République arabe syrienne pour exercer leur activité dans ce pays, et quatre autres s'emploient à obtenir le même statut. Ces organisations continuent de se heurter à des obstacles et restrictions d'ordre administratif qui entravent leur capacité d'action, notamment en ce qui concerne la possibilité de procéder à des évaluations indépendantes des besoins. La République arabe syrienne a autorisé quelque 217 organisations non gouvernementales nationales à travailler en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies, et une nouvelle a reçu cette autorisation au cours du mois d'avril.

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et des locaux des organismes humanitaires

45. Outre les attaques contre des installations médicales mentionnées plus haut, deux points de distribution de denrées alimentaires et de produits de première nécessité situés dans le quartier de Midan, à Damas, ont fermé temporairement en raison d'une recrudescence des attaques au mortier.

46. Le 30 avril, les missions humanitaires qui devaient être déployées dans les camps de Narouz, Rouj, Mabrouké et Aïn Issa ont été annulées du fait de la dégradation des conditions de sécurité à Hassaké.

47. Depuis le début du conflit, plusieurs dizaines d'agents de l'aide humanitaire ont été tués, parmi lesquels 21 fonctionnaires de l'ONU (dont 17 membres du personnel de l'UNRWA), 65 membres du personnel ou volontaires du Croissant-Rouge arabe syrien et 8 membres du personnel ou volontaires de la Société du Croissant-Rouge palestinien. De nombreux membres du personnel d'organisations non gouvernementales internationales et nationales auraient également été tués. Vingt-neuf membres du personnel de l'ONU – un fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement et 28 agents de l'UNRWA – sont actuellement détenus ou portés disparus. En outre, deux fonctionnaires de l'ONU ont été appelés pour effectuer leur service militaire depuis le 1er janvier, alors que le personnel de l'Organisation devrait en être exempté en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de 1946.

III. Observations

48. Au cours des six derniers mois, les avancées militaires et les accords locaux, qui ont des répercussions profondes sur la vie des civils vulnérables, ont considérablement bouleversé la donne sur les lignes de front en République arabe syrienne. La situation s'est quelque peu améliorée, puisqu'il est désormais possible d'apporter une aide humanitaire aux civils qui se trouvaient dans des zones contrôlées par l'EIIL. Toutefois, plusieurs centaines de milliers de personnes continuent de vivre dans des conditions difficilement imaginables.

49. Si le nombre de personnes vivant dans des zones assiégées a diminué d'environ 20 000 pour s'établir aujourd'hui à 624 500 personnes réparties dans

13 zones, les civils ne bénéficient pas pour autant d'une protection accrue. Dans de nombreux cas, les sièges n'ont pris fin qu'après de longues périodes de violents combats et d'accès restreint à l'aide humanitaire. En outre, bien que des dizaines de milliers de personnes quittent les zones assiégées lorsque des accords locaux sont conclus, ces accords ne semblent respecter ni les normes internationales, ni les garanties humanitaires et peuvent être considérés, dans certains cas, comme des transferts forcés de populations vers des zones contrôlées par l'opposition, où les infrastructures civiles continuent d'être régulièrement attaquées.

50. Des informations crédibles faisant état de 30 attaques, dont 21 ont été confirmées, contre des hôpitaux et des installations médicales durant le seul mois d'avril montrent les conditions inacceptables dans lesquelles continue de vivre une grande partie de la population syrienne. L'attaque chimique qui aurait été perpétrée le 4 avril à Khan Cheïkhoun et les attaques incessantes contre des établissements scolaires, des marchés et des lieux de culte font de la crise de protection en cours en République arabe syrienne un fait sans précédent dans l'histoire récente. Je demande une nouvelle fois que la Cour pénale internationale soit saisie de cette situation et j'en appelle à tous les États Membres pour qu'ils appuient le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

51. L'ONU est en mesure de fournir une assistance à 350 000 personnes par semaine grâce aux convois interinstitutions qui franchissent les lignes de front. Toutes les personnes qui se trouvent dans des zones assiégées pourraient bénéficier chaque mois d'une assistance si l'accès était pleinement autorisé et facilité. Toutefois, semaine après semaine, les moyens dont dispose l'Organisation pour accomplir sa mission sont délibérément sous-utilisés. En raison des restrictions que le Gouvernement syrien impose à l'acheminement des secours destinés à ceux qui en ont le plus besoin, malgré un plan d'accès valable deux mois et l'accord de principe des autorités, seuls quelques rares convois parviennent à franchir chaque mois les lignes de front, ce qui est tout simplement insuffisant pour soulager les souffrances de la population. En outre, ces restrictions se multiplient, et les zones contrôlées par des groupes d'opposition armés non étatiques à Edleb et dans le nord-est du pays sont de plus en plus difficiles d'accès. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour aider les populations dans le besoin, et j'invite les membres du Conseil de sécurité et ceux du Groupe international de soutien pour la Syrie à user de leur influence, individuellement et collectivement, pour améliorer l'accès humanitaire et empêcher que la situation ne se dégrade davantage.

52. À Bruxelles, j'ai appelé l'attention sur la nécessité de continuer d'adresser un message fort au peuple syrien pour lui dire que son cri ne sera pas une guerre oubliée. L'Organisation des Nations Unies poursuivra son action humanitaire et politique pour le bien du peuple syrien. Rien n'est plus important ni plus urgent que de mettre fin à ce conflit sans plus tarder. Les souffrances du peuple syrien ne cesseront qu'avec l'avènement d'une solution politique. Le processus de Genève, qui est mené sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et fait fond sur les progrès réalisés lors des pourparlers d'Astana, demeure le principal moyen de parvenir à un règlement politique entre les parties syriennes dans le cadre de la résolution 2254 (2015) et du Communiqué de Genève du 30 juin 2012. J'entends continuer à progresser dans ce sens.

Annexe

Attaques contre des civils enregistrées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en avril 2017[1]

Provinces de Rif-Damas et de Damas

- Le 3 avril, vers 10 h 30, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de la ville de Saqba, contrôlée par l'opposition, auraient entraîné la mort de cinq civils, dont une femme.
- Le 3 avril, vers 10 h 30 également, des frappes aériennes sur une zone résidentielle d'Hamouriyé auraient entraîné la mort de trois civils.
- Le 3 avril, vers 14 h, un centre médical de la ville de Jisreïn, tenue par l'opposition, aurait été touché et partiellement endommagé par des frappes aériennes.
- Le 3 avril, vers 17 h, des frappes aériennes sur une zone résidentielle située dans la partie de la ville de Douma tenue par l'opposition auraient fait 22 victimes civiles, dont trois enfants et deux femmes. Au moins 50 civils, dont 10 enfants et 8 femmes, auraient également été blessés dans cette attaque.
- Le 4 avril, à midi, l'effondrement d'un immeuble de cinq étages touché par des frappes aériennes dans une zone résidentielle de Saqba aurait fait 10 victimes civiles, dont une femme enceinte, et un nombre indéterminé de blessés.
- Le 4 avril, vers 17 h, des frappes aériennes sur la zone résidentielle de Jaouz, dans la ville de Saqba, auraient entraîné la mort de huit civils, dont deux femmes et deux enfants.
- Le 4 avril, vers 17 h, des frappes aériennes sur une zone résidentielle d'Hamouriyé auraient tué sept civils, dont quatre enfants (une fille et trois garçons).
- Le 4 avril, dans l'après-midi, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de Douma auraient entraîné la mort de deux civils.
- Le 4 avril, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de Kafr Batna auraient entraîné la mort de deux civils.
- Le 17 avril, une frappe terrestre sur une zone résidentielle de la ville de Douma, tenue par l'opposition, aurait entraîné la mort d'un enfant.
- Le 21 avril, des frappes aériennes menées entre 10 heures et 14 heures sur la ville de Douma auraient entraîné la mort de quatre civils, deux dans des zones résidentielles et deux dans des zones agricoles situées à la périphérie de la ville.

---

[1] Conformément à la résolution 2258 (2015), la présente description des faits nouveaux survenus sur le terrain et des attaques enregistrées et confirmées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au cours de la période considérée dans le rapport concerne l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) par toutes les parties en République arabe syrienne. Les renseignements sont fournis sans préjudice des travaux du Groupe de travail sur le cessez-le-feu du Groupe international de soutien pour la Syrie. Ils ne constituent pas une liste exhaustive des violations du droit international humanitaire ni des violations et atteintes au droit international des droits de l'homme survenues en République arabe syrienne pendant la période considérée.

- Le 26 avril, une frappe terrestre sur Abou Roummané, zone résidentielle de la ville de Damas, contrôlée par le Gouvernement, aurait entraîné la mort de deux femmes.
- Le 16 avril, un enfant serait mort et cinq autres auraient été blessés lors de l'explosion d'une mine dans la banlieue sud de Madaya.

Province de Deraa

- Le 1er avril, deux enfants auraient été tués lors de l'explosion d'une mine terrestre dans la ville de Daël, contrôlée par l'opposition.
- Le 3 avril, des frappes aériennes lancées vers 21 h 15 sur la zone de Deraa el-Balad auraient entraîné la mort d'un civil qui effectuait des réparations électriques.
- Le 4 avril, vers 1 heure, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de la ville de Simlin, contrôlée par l'opposition, auraient entraîné la mort de quatre membres d'une famille déplacée originaire d'Enkhel.
- Le 6 avril, vers 22 h 30, des frappes aériennes sur Tariq el-Sadd, quartier de Deraa tenu par l'opposition, auraient entraîné la mort de cinq membres d'une même famille: une femme enceinte, son mari et leurs trois enfants (deux garçons et une fille).
- Le 8 avril, des frappes aériennes sur Nassib, dans une zone contrôlée par l'opposition à la frontière jordanienne, auraient tué trois enfants (dont une fille) et blessé un nombre indéterminé de civils, principalement des femmes et des enfants.
- Le 9 avril, à 1 h 30, un hôpital de Daël a été touché par des frappes aériennes qui auraient tué un infirmier et blessé trois autres civils, dont deux infirmières. L'hôpital a été endommagé.
- Le 11 avril, un civil a été tué dans des frappes terrestres sur la ville de Tassil, contrôlée par l'Armée Khaled ibn el-Walid.
- Le 14 avril, un travailleur humanitaire aurait été tué dans une frappe aérienne sur Deraa el-Mahatta, quartier de la ville de Deraa contrôlé par l'opposition.

  Le 26 avril, vers 1 heure, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de la ville de Simlin auraient tué une famille de quatre personnes, dont un garçon et une fille, et blessé un nombre indéterminé de civils.
- Le 28 avril, des combattants de l'Armée Khaled ibn el-Walid auraient sommairement exécuté huit civils à Tassil en raison de leur affiliation supposée à d'autres groupes d'opposition armés.
- Le 29 avril, des combattants de l'Armée Khaled ibn el-Walid auraient publiquement décapité un civil à Tassil après l'avoir accusé de « sorcellerie ».
- Le 30 avril, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de Deraa el-Balad auraient tué neuf civils, dont deux femmes et trois enfants (un garçon et deux filles), et blessé un nombre indéterminé de civils.
- Le 30 avril, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de Bosra el-Hariri auraient provoqué la mort de deux civils, dont le chef du conseil local de la ville.
- Le 30 avril, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de Naïmé auraient entraîné la mort d'une civile et de son enfant de cinq ans.

Province d'Alep

- Le 1er avril, des frappes aériennes sur le bâtiment de l'association humanitaire Radouan, situé à Ouroum el-Koubra, dans les faubourgs ouest d'Alep, auraient tué quatre enfants et blessé trois autres civils.
- Le 3 avril, des frappes terrestres sur des zones résidentielles du village de Yaqed el-Adas, dans les faubourgs nord d'Alep, auraient entraîné la mort de cinq civils, dont trois enfants.
- Le 8 avril, à l'aube, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de Daret Izzé, ville des faubourgs ouest d'Alep tenue par l'opposition, auraient tué une mère et son enfant et blessé au moins sept autres civils.
- Le 22 avril, une femme et ses deux enfants auraient été tués dans des frappes aériennes sur des zones résidentielles de Daret Izzé, dans les faubourgs ouest d'Alep.
- Le 27 avril, dans la matinée, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de la ville de Kafr Naha, dans les faubourgs ouest d'Alep, auraient fait deux morts et neuf blessés (sept enfants et deux femmes).

Province d'Edleb

- Le 2 avril, des frappes aériennes sur la ville de Maarret el-Naaman, contrôlée par l'opposition, auraient blessé un nombre indéterminé de civils, causé des destructions massives et mis le principal hôpital de la ville hors d'usage.
- Le 3 avril, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de la ville d'Habit (région de Khan Cheïkhoun) auraient tué deux enfants et blessé 20 autres civils.
- Le 3 avril, trois civils auraient été tués dans des frappes aériennes sur la ville de Khan Cheïkhoun.
- Le 4 avril, vers 7 heures, 90 civils, dont 28 enfants et 20 femmes, auraient été tués dans des frappes aériennes sur des zones résidentielles du quartier de Fourn, situé dans le nord de la ville de Khan Cheïkhoun, après avoir semble-t-il été exposés à des agents toxiques. Cinq membres de la défense civile et trois journalistes qui couvraient l'attaque ont été blessés. À environ 13 heures, le principal hôpital de Khan Cheïkhoun, qui avait recueilli les blessés de l'attaque survenue plus tôt, a été touché, ainsi que le centre de défense civile voisin. Les frappes auraient provoqué des dégâts matériels. Dans une déclaration publiée le jour même, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a exprimé sa vive inquiétude concernant l'utilisation présumée d'armes chimiques et indiqué qu'elle menait une enquête à ce sujet.
- Le 4 avril, au moins 26 civils, dont 14 enfants et 6 femmes, auraient été tués dans des frappes aériennes sur une zone résidentielle de Salqin, ville située au nord-est de la province d'Edleb et contrôlée par l'opposition. Selon les informations communiquées, la majorité des victimes étaient des déplacés venus d'Alep et de Deïr el-Zor.
- Le 4 avril, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de la ville de Saraqeb auraient tué une civile et ses trois enfants.
- Dans l'après-midi du 4 avril, des frappes aériennes sur des zones résidentielles du quartier de Sinaa, à Jisr el-Choughour, auraient fait sept morts, dont un enfant, et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.

- Le 5 avril, des frappes terrestres sur la ville assiégée de Fouaa auraient blessé trois civils, dont une femme et un enfant de six ans.
- Le 6 avril, des frappes terrestres auraient touché Fouaa, blessant quatre civils, dont trois enfants.
- Le 6 avril, deux filles, qui étaient sœurs, auraient été tuées dans des frappes aériennes sur des zones résidentielles du village de Zahriyé, près d'Ariha.
- Le 6 avril, un civil aurait été tué par des éléments de l'Organisation de libération du Levant (dont fait partie le groupe anciennement connu sous le nom de Front el-Nosra) à Khan el-Soubol dans la région de Maarret el-Naaman.
- Le 7 avril, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de la ville de Heïch, située près de Maarret el-Naaman, auraient tué trois hommes et fait un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.
- Le 7 avril, des frappes aériennes sur les quartiers ouest de la ville de Jisr el-Choughour auraient tué deux membres de la défense civile et en auraient blessé deux autres.
- Le 7 avril, un garçon de 14 ans aurait été tué dans des frappes terrestres sur Fouaa.
- Le 8 avril, des frappes aériennes sur des magasins et des maisons situés le long de l'avenue principale de la ville d'Ourum el-Jaouz dans la région d'Ariha auraient fait 20 morts, dont sept enfants et une femme, et au moins 20 blessés parmi les civils.
- Le 8 avril, plusieurs frappes aériennes auraient touché la ville de Heïch et endommagé un centre médical situé à proximité.
- Le 8 avril, deux civils auraient été blessés dans des frappes terrestres sur Fouaa.
- Le 9 avril, des frappes aériennes sur des zones résidentielles de la ville de Maarret el-Naaman auraient tué deux civils.
- Le 11 avril, trois civils, dont un enfant, auraient été tués dans des frappes aériennes sur des zones résidentielles du village d'Hambouchiyé dans la région de Jisr el-Choughour.
- Le 17 avril, une maternité située à Chinan a essuyé des frappes aériennes qui auraient blessé un nombre indéterminé de civils se trouvant sur les lieux. Les locaux ont été endommagés et l'hôpital n'est plus en état de fonctionnement.
- Le 18 avril, à l'aube, des frappes aériennes sur une zone résidentielle de la ville de Maarret Harama auraient faits 11 morts, dont 9 enfants (5 filles et 4 garçons) et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.
- Le 22 avril, quatre civils auraient été tués dans des frappes aériennes sur le village d'Ehsem.
- Le 22 avril, dans l'après-midi, un hôpital militaire de campagne souterrain situé près d'Abdin a été touché par des frappes aériennes qui ont tué quatre civils.
- Le 25 avril, peu après minuit, des frappes aériennes sur la région de Jabal el-Doueïlé, au sud-ouest de la ville de Kafr Takharim, auraient tué 15 civils, dont cinq déplacés.

- Le 25 avril, vers 2 heures, un hôpital de Kafr Takharim aurait été touché et mis hors d'usage par des frappes aériennes. Aucune victime n'a été signalée.
- Le 24 avril, vers 13 h 30, des frappes aériennes sur un marché alimentaire de Khan Cheïkhoun auraient fait sept morts et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.
- Le 27 avril, à l'aube, des frappes aériennes sur un hôpital situé dans la banlieue est de Maarret el-Naaman auraient entraîné la mort de trois civils qui y recevaient des soins intensifs, dont une femme et une fille. Un nombre indéterminé d'autres civils, y compris des membres du personnel médical, auraient été blessés dans l'attaque, et l'hôpital a été partiellement détruit. Plus tard dans la même journée, l'hôpital a subi de nouvelles frappes aériennes.
- Le 27 avril, dans la ville de Maar Chourin, des frappes aériennes auraient touché un cortège funèbre, faisant sept morts et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.
- Le 27 avril, des frappes aériennes ont touché un centre de défense civile près de la ville de Maar Zeïta, provoquant un incendie dans l'établissement. Plus tard dans la même journée, les lieux ont été la cible d'autres frappes aériennes, qui auraient tué quatre membres de la défense civile et causé d'importants dégâts matériels, notamment la destruction de plusieurs ambulances.
- Le 27 avril, un enfant serait mort dans des frappes aériennes sur une zone résidentielle de la ville de Sarjé.
- Le 27 avril, des frappes aériennes sur Khan Cheïkhoun auraient fait huit morts, dont une femme et trois enfants, et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.

Province de Hama

- Le 8 avril, la déflagration d'un engin explosif improvisé placé sous un autobus de transport civil dans le quartier de Zahra à Homs, ville contrôlée par le Gouvernement, aurait fait cinq morts, dont quatre femmes, et neuf blessés parmi les civils.
- Le 29 avril, vers 12 heures, des frappes aériennes sur un centre médical de la ville de Kafr Zeïta auraient entraîné la mort de huit membres de la défense civile, ainsi que la destruction de l'établissement. Vers 14 heures, une deuxième frappe aérienne lancée au même endroit aurait tué deux civils.
- Le 29 avril, vers 21 heures, des frappes aériennes ont touché un autre centre médical situé à la périphérie de Kafr Zeïta et l'auraient mis hors d'usage.

Province de Deïr el-Zor

- Le 3 avril, deux véhicules piégés ont explosé à un point de contrôle tenu par les Forces démocratiques syriennes, dans la rue Mahatta du village de Jazrat el-Bouhamid, situé dans les zones rurales de l'ouest de la province de Deïr el-Zor. La première explosion s'est produite au point de contrôle et la seconde a retenti trente minutes plus tard autour des lieux de l'attentat alors que des civils s'y étaient rassemblés. Ainsi, cinq civils, dont une femme, auraient été tués et au moins quinze autres, dont des enfants, auraient été blessés.
- Le 9 avril, 2 civils auraient été tués et au moins 17 autres auraient été blessés dans des frappes terrestres lancées sur des zones résidentielles de la rue Ouadi, à Joura, quartier de la ville de Deïr el-Zor contrôlé par le Gouvernement.

- Le 13 avril, des frappes aériennes sur la zone de Deïr el-Zor contrôlée par le Gouvernement auraient fait un mort et au moins deux blessés parmi les civils.
- Le 17 avril, une fille aurait été tuée dans des frappes terrestres menées dans la zone de Deïr el-Zor contrôlée par le Gouvernement.
- Le 16 avril, des frappes terrestres sur des zones résidentielles de Hrabech, quartier de la ville de Deïr el-Zor contrôlé par le Gouvernement, auraient fait cinq morts et neuf blessés parmi les civils.
- Le 17 avril, à environ 22 heures, des frappes aériennes sur un complexe résidentiel de la ville d'Albou Kamal auraient tué au moins 20 civils, dont 9 Iraquiens qui avaient récemment fui leur pays, et blessé au moins 30. Dans une déclaration publique, la coalition dirigée par les États-Unis a indiqué avoir mené le même jour une attaque qui a détruit une zone d'étape de l'État islamique, dans les environs d'Albou Kamal.
- Le 17 avril, des frappes aériennes ont détruit le bâtiment de l'ancien institut agricole de la localité d'Hassaniyé, dans les zones rurales du nord-ouest de la province de Deïr el-Zor. Situé dans une zone résidentielle, le bâtiment servait de bureau à l'État islamique. Les frappes aériennes auraient fait au moins 11 morts, dont des femmes et des enfants, et un nombre indéterminé de blessés parmi les civils.
- Le 18 avril, trois civils, dont une fille de moins de 10 ans, auraient été tués dans des frappes terrestres sur des zones résidentielles du quartier de Joura, à Deïr el-Zor.

Province de Raqqa

- Le 3 avril, des frappes aériennes sur une maison du village de Hamret Ghanam, situé dans les zones rurales de l'est de la province de Raqqa, auraient tué quatre civils, dont deux femmes, et en auraient blessé trois, dont deux femmes.
- Le 7 avril, dans l'après-midi, des frappes aériennes ont touché un cybercafé et des maisons du village de Houneïda, situé dans les zones rurales de l'ouest de la province de Raqqa, et auraient fait au moins 13 morts, dont deux garçons et une femme, ainsi que 23 blessés parmi les civils.
- Le 8 avril, un bateau transportant au moins 40 civils, qui fuyaient de lourdes frappes aériennes et des attaques au sol, a été touché alors qu'il traversait l'Euphrate, dans la région de Tabqa. Une mère et ses six enfants auraient péri dans l'attaque. On ignore ce qu'il est advenu des autres passagers. Dans une déclaration publique, la coalition dirigée par les États-Unis a indiqué avoir mené le 8 avril, près de Tabqa, dix frappes contre dix unités de combat de l'État islamique, détruisant deux positions défensives et quatre véhicules du groupe.
- Le 22 avril, des frappes aériennes sur le quartier du Souk el-Hal de la ville de Tabqa auraient tué une famille (un couple et ses trois enfants). Dans une déclaration publique, la coalition dirigée par les États-Unis a indiqué avoir mené le 22 avril, près de Tabqa, huit frappes contre six unités de combat de l'État islamique, détruisant cinq positions défensives et deux engins explosifs improvisés.
- Le 23 avril, une mère et ses deux enfants auraient été tués par la déflagration d'un engin explosif improvisé près de leur domicile, dans le quartier de Zoueïqat de la ville de Tabqa.

- Le 24 avril, des frappes aériennes ont touché un véhicule qui transportait semble-t-il des civils essayant de fuir la zone de Tabqa. Au moins huit civils d'une même famille auraient été blessés, dont trois femmes et cinq enfants âgés de trois mois à 15 ans. Dans une déclaration publique, la coalition dirigée par les États-Unis a indiqué avoir mené le 24 avril, près de Tabqa, sept frappes contre trois unités de combat de l'État islamique, détruisant trois centres nodaux de commandement et de contrôle, une position défensive, une mitrailleuse lourde ainsi que deux unités de combat du groupe.
- Le 25 avril, à environ 23 heures, des frappes aériennes ont touché trois maisons situées au nord du rond-point d'Airaoui, dans le centre-ville de Tabqa, tuant 16 civils, dont neuf enfants et cinq femmes. Dans une déclaration publique, la coalition dirigée par les États-Unis a indiqué avoir mené le 25 avril, près de Tabqa, six frappes contre quatre unités de combat de l'État islamique, détruisant quatre positions défensives et un camion-citerne.